

Comité des Fêtes :

Lors des vœux du Maire, en juin, nous présentions le comité des fêtes de 2022 composé de 2 membres seulement et nous rendions hommage à tous nos prédécesseurs qui ont impulsé l'esprit convivial et amical dans les fêtes locales que chaque membre suivant a perpétué.

Puis, nous lançons un appel aux volontaires désireux de poursuivre les animations de la fête patronale, et des différents rendez-vous festifs organisés par le comité des fêtes.

Fort heureusement nous avons été soutenus par les autres associations, et entendus.

Ainsi, lors de l'assemblée générale du 27 juin dernier, nous avons reconstitué un bureau avec 6 membres, et une équipe de 14 administrateurs pour que la fête continue dans ce même esprit de rassembler les villageois lors des animations.

Dans la continuité, notre bureau a décidé de mettre en place la fête patronale des 3 et 4 septembre, où les Saint-Hilairois et les villageois d'ailleurs ont assisté nombreux.

La marche a remporté un vif succès malgré que le soleil ne fût pas au rendez-vous.

Les jeux anciens, toboggans et concours de pétanque ont créé une ambiance joyeuse sur le stade.

La bonne odeur des grillades et des frites a attiré nombreux gourmands. La bière, le punch furent appréciés à leur juste valeur !

C'est grâce d'une part aux équipes engagées de bénévoles pour l'organisation, et d'autre part aux nombreux visiteurs que Saint-Hilaire a réussi et réussira à poursuivre la fête patronale dans une ambiance conviviale, animée, chaleureuse, et festive.

MERCI A TOUS. Sans oublier nos partenaires qui ont contribué à ce succès.

Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook.

Le Président

Club des Anciens des Bords du Morgon :

Le 6 octobre 2022 aura lieu le concours de belote à la salle des fêtes à 14 heures. Renseignements au 07.62.90.63.19. Nos manifestations reprendront leur cours normal en 2023, à savoir Carnaval avec l'école, 3 concours de belote et un loto.

Le Président.

LA VIE DES ASSOCIATIONS et de la Commune :

Le 27 septembre : AG de l'Amicale Laïque à 20h00, salle polyvalente

Le 6 octobre : Concours de Belote du Club des Anciens des Bords du Morgon à 14h, salle des fêtes

Le 15 octobre : Repas du CCAS à 12h, salle des fêtes, pour les + de 65 ans

Le 6 novembre : Rifles de Saint-Hilaire-en-Bourbonnais à 14h, salle des fêtes

Le 10 novembre : Animation du RAM à 9h, salle polyvalente

Le 11 novembre : Défilé de commémoration de l'armistice à 9h45, devant la Mairie

Le 9 décembre : Animation du RAM à 9h, salle polyvalente

Le 10 décembre : Soirée théâtrale de l'Amicale Laïque à 20h30, salle des fêtes

Le 11 décembre : Concert des Amis du Patrimoine à 15h30 à l'église

Le 26 décembre : Rifles des Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03 à 14h, salle des fêtes

Amicale Laïque :

Nous voici à la rentrée scolaire 2022-2023, avec pleins d'idées en tête !

Mais d'abord, parlons de notre Grande Récré 2022. Après une belle introduction musicale, menée par nos institutrices, la fête a battu son plein, grâce à l'implication de nos parents et nos élèves, et ceci, malgré un temps incertain.

L'amicale Laïque de Saint-Hilaire tient donc à remercier toutes les personnes qui ont participé et particulièrement : les institutrices, les parents et les élèves, pour ce très bon moment de partage et d'échanges !



A venir, l'Assemblée Générale qui aura lieu le 27 Septembre 2022 à la salle polyvalente. Rejoignez-nous ! Vous êtes les bienvenus !! S'en suivra, en décembre, le spectacle de Noël (selon le contexte sanitaire) ainsi que la Bourse aux jouets et vêtements enfants. En 2023, la troupe VVC reprendra du service en début d'année, suivie par la Grande Récré, en fin d'année scolaire ; les dates restant à définir.

La Présidente .

Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03 :

Après notre 8^{ème} Journée du Bénévolat du 17 Septembre qui a encore été une réussite et pour laquelle je remercie tous nos bénévoles pour leur implication et leur travail, nous devrions lancer rapidement une 5^{ème} souscription auprès de la Fondation du Patrimoine, alors que la 4^{ème} concernant la Rénovation de la Bannière dédiée à St-Barbe devrait s'achever en décembre. Si, les conditions sanitaires le permettent nous organiserons le 11 Décembre un concert en l'église avec la Chorale FIN'AMOR du Montet et nos rifles des fêtes, le 26 décembre.

Rendez-vous à tous lors de ces manifestations.

La Présidente.

Saint-Hilaire-en-Bourbonnais :

Cette année notre rassemblement a eu lieu à Saint-Hilaire-de-la-Côte en Isère. Une vingtaine de délégations représentait leur commune. Le marché du dimanche matin fût le point d'orgue du week-end et je tiens à remercier chaleureusement tous les membres qui ont tenu notre stand très apprécié ce matin-là.

Le Vice-Président.

ÉTAT CIVIL :

Naissance : Pas de naissance ce trimestre

Mariage : Pas de mariage ce trimestre.

Décès :

nous déplorons le décès de :

Mr Jean-Louis LAURENT, le 28 juin 2022, à l'âge de 74 ans, domicilié à Argelès-sur-Mer et inhumé à St-Hilaire.

Mme Gisèle FOURNIER, le 26 juillet 2022, à l'âge de 88 ans, domiciliée à Toulon (83) et inhumée à St-Hilaire.

Mme Charline BARBARIN, née CHEVALIER, le 29 août 2022, à l'âge de 69 ans, domiciliée à St-Menoux et inhumée à St-Hilaire.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs amis.



BULLETIN MUNICIPAL

Trimestriel
Numéro 82
Septembre 2022



Le mot du Maire.

Cet été pour le moins caniculaire, n'en fut pas moins mouvementé. C'est avec plaisir que j'ai vu les associations reprendre leurs manifestations, le Loto du Club des Anciens, les 70 ans de l'Amicale Laïque, le Concert Classique avec la Comcom, la Fête Patronale du Comité des Fêtes. Comité des Fêtes qui s'est réorganisé autour d'un nouveau Président, Gérald LABAYE, que je félicite ainsi que son équipe pour leur première manifestation, merci également à la Présidente sortante Delphine CHARPY.

Concernant les travaux, la voirie a été réalisée, les réparations de l'étang sont en cours, le logement 2 route du Montet est bientôt terminé.

Au cours de l'été, j'ai eu l'immense plaisir de remettre la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon argent à Frédéric VOLAT pour 25 années de mandats de Conseiller Municipal. Je l'ai vivement remercié et félicité pour son investissement pour sa Commune tout en rappelant le plaisir que j'ai eu à travailler avec lui.

Enfin, comme chaque année en septembre, la rentrée des classes a eu lieu. Elle s'est présentée sous de meilleurs auspices avec un nombre d'inscriptions supérieur à celui des départs, ce qui me permet d'être plus serein pour l'avenir de notre groupe scolaire. Je remercie d'ailleurs mes collègues Maires des communes rattachées à l'école, Gipy, Meillers et Saint-Aubin-le-Monial pour leur participation au combat de sauvegarde de notre école.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire.

La course « Classique des Bourbons »

Pour la troisième édition, la course cycliste « Classique des Bourbons » a eu lieu samedi 3 et dimanche 4 septembre, réunissant 116 coureurs répartis dans 24 équipes.

Elle s'est déroulée en trois étapes :

La première étape consistait à réaliser une boucle de 111,5 km, avec Départ et Arrivée à Bourbon l'Archambault. Les cyclistes sont passés au cœur du Bourg de Saint-Hilaire le samedi après-midi.



Le vainqueur est Luke GOODWILL de la VC Londres.

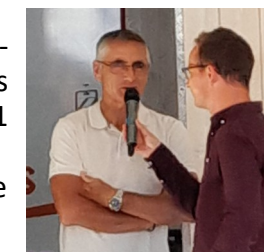
La seconde étape, quant à elle, avait au programme un contre la montre de 9.7 km, remportée par Titouan FONTAINE, de Villefranche-Beaujolais, avec un temps de 11 minutes 57.

La troisième et dernière étape, conduisait jusqu'à Bourbon Lancy sur un parcours de 75 km.

Maxime BUFFAZ du Lyon-Sprint-Evolution a réalisé ce parcours en 1 heure 46, décrochant ainsi la première place.

Le classement général désigne Dorian Durant de VC Saint-Antoine la Gavotte, vainqueur. Il a parcouru l'entièreté des différentes étapes, soit 196,2 km en 4 heures 34 minutes et 31 secondes.

L'ancien champion, Laurent JALABERT, a suivi toute la course et participé à la remise des prix.



Le saviez-
?
Vous ?

Directeur de Publication :
Olivier GUIOT, Maire

Dépôt Légal : 2022

Comité de Rédaction :

Mélanie BARANGER

Eddy DAMIEN

Françoise DOUNIAU-

FRANCOIS

Christelle MEUNIER

Nicole PETITJEAN

Impression : Comcom
du Bocage Bourbonnais

Site internet :
<http://saint-hilaire03.weebly.com>

Facebook :
Saint-Hilaire 03

Sommaire :

Page 1

- * Le Mot du Maire
- * Le Saviez-Vous ?

Page 2

- * Résultats élections législatives
- * Rentrée des classes
- * Cantine
- * Accueil de Loisirs

Page 3

- * Communauté de communes
- * Infos Utiles
- * Travaux

Page 4

- * Comité des Fêtes
- * Amicale Laïque
- * Club des Anciens
- * Amis du Patrimoine
- * La Vie des Associations
- * Saint-Hilaire-en-Bourbonnais
- * Etat Civil

Résultats Élections Législatives :

1 ^{er} tour / 2 ^{ème} tour	1er tour				2ème tour			
	Saint-Hilaire		Circonscription		Saint-Hilaire		Circonscription	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Nombre d'inscrits :	358	100	89 347	100	358	100	89 355	100
Nombre de votants :	192	53.63	45 788	51.25	180	50.28	43 626	48.82
Bulletins blancs ou nuls :	7	1.96	1 371	1.54	16	4.47	4 298	4.81
Suffrages exprimés :	185	51.68	44 417	49.71	164	45.81	39 328	44.01
Abstention :	166	46.37	43 559	48.75	178	49.72	45 729	51.18
Candidats	1er tour				2ème tour			
MONNET Yannick	69	19.27	13 578	15.20	109	30.45	21 832	24.43
CIBERT Marie	46	12.85	8 615	9.64				
BARBARIN Michel	28	7.82	8 634	9.66	55	15.36	17 496	19.58
DE NICOLAY Pierre	16	4.47	2 326	2.60				
LITAUDON Roger	10	2.79	5 476	6.13				
MALLOT Jean	8	2.23	3 463	3.88				
COLLOT Jean-Marc	3	0.84	610	0.68				
MALAVAUD Fabien	3	0.84	936	1.05				
SENNEPIN Marion	2	0.56	779	0.87				

Les taux sont donnés en pourcentage du nombre d'inscrits sur les listes électorales.

Rentrée des Classes :

L'école accueille cette année, 54 enfants répartis sur : 17 à la maternelle encadrés par Mme TRYNKLER, 12 CP -CE1 avec Mme MARTI et 25 CE2, CM1, CM2 accompagnés par Mme ROSSEEL, également Directrice de l'établissement scolaire.

Pour les animations, ces dernières tourneront autour du thème de l'étang, avec l'ADATER.

Les maternelles bénéficieront d'activités portées par l'USEP et participeront à des rencontres sportives inter-écoles.

Les élèves de grande section jusqu'au CM2 se rendront à la piscine de Tronget de Mai à Juillet 2023. Les primaires, quant à eux, poursuivront le quart d'heure de lecture individuelle.



Cantine :

Suite à l'assemblée générale du 4 juillet dernier, le prix du ticket de cantine est passé à 2.30 €, soit une augmentation de 0.10 € par repas des élèves.

Cette hausse s'explique par l'augmentation du coût de la vie et celui du transport que nous ont répercuté nos fournisseurs.

Le cuisinier pèse les déchets alimentaires d'assiettes après repas afin d'optimiser les quantités des futures préparations culinaires.

Accueil de Loisirs :

Cette année encore, notre Accueil de Loisirs fonctionne en mode périscolaire. Il accueille les enfants à partir de 7h à la rentrée en classe et dès 16h, fin des cours jusqu'à 18h30. Le tarif est inchangé depuis 2018, il varie en fonction des revenus des foyers et il est dégressif en fonction du nombre de périodes cumulées pour tous les enfants du foyer.

Les enfants sont encadrés par Aurélie De Araujo les matins et par Eric Bouchon les après-midi.

Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais :

- ♦ Le petit-déjeuner des entreprises s'est tenu à Saint-Hilaire le 19 juillet et a rassemblé 12 artisans et/ou entreprises.
- ♦ L'opération du Département intitulée « Bourdonner en Bourbonnais » a démarré au plan d'eau de Vieure. Un spectacle pyrotechnique de drones et d'artifices a été parfaitement chorégraphié pour le plus grand bonheur des milliers de spectateurs.
- ♦ Le concert de clôture du festival classique en Bocage a eu lieu le dimanche 28 août 2022 en l'église Saint-Loup de Saint-Hilaire. Le Trio L nous a envoûté par son interprétation des mélodies de Mozart et Schubert.
- ♦ Le festival « CRAPA'UT » la première édition de l'éco-festival s'est déroulée le 3 septembre, à Cressanges. Cet événement, en partenariat avec la fondation PAL NATURE et la Comcom a pour but de mobiliser et sensibiliser chacun sur la protection de la biodiversité.



Infos Utiles :



* Suite à une décision du SICTOM Sud-Allier, les containers jaunes ont été supprimé et chaque habitation a été équipé d'un container individuel. Depuis, il faut donc sortir son container jaune, toutes les 3 semaines, devant chez soi ou au plus près sur le passage de la tournée de ramassage.

* Suite à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités, les comptes-rendus ne seront plus affichés, ils sont remplacés par la liste des délibérations examinées en conseil municipal. Les Procès-Verbaux de séance seront disponibles sur le site de la mairie, en format numérique.

Travaux :



Réalisés :

- ♦ Voiries 2022 : Actuellement, le reprofilage et le revêtement gravillonné ont été réalisés par l'entreprise ADN, à la Croix Vallensein (810 ml), aux Cabots (400 ml) et Impasse Buchatière (200 ml) pour un montant de 27 308,00 € HT. Un acompte de subvention du CD03 d'un montant de 8 191,50 € a été reçu.
- ♦ Ecole : - Un ordinateur portable neuf a été acquis pour la directrice d'école pour un montant de 798 € HT.
- Du sable a été rajouté dans le bac à sable et pour les jeux de la cour d'école maternelle pour 271.68 € HT.
- ♦ Emplois saisonniers : Teddy GENEST et Manon MATERNE se sont relayés pour remplacer notre agent technique durant ses congés d'été.

En cours :

Maison 2 route du Montet : les entreprises se succèdent dans cette maison pour la rénover. L'entreprise de maçonnerie Bordes de Cressanges a raccordé les réseaux d'évacuation, coulé un linteau pour l'ouverture d'une baie vitrée. L'entreprise Labeyrie charpentier de Neuilly-le-Réal a taillé et posé des poutres de soutènement des planchers. L'entreprise d'électricité Carrier de Moulins a tiré tous les câbles et réalisé le tableau électrique. Le plombier RDB énergies de Montmarault a préparé toutes les arrivées d'eau ainsi que les vannes nécessaires. Le plâtrier peintre Xavier de Varennes a isolé tous les murs et les plafonds de l'étage. L'entreprise de menuiserie Dutour de Moulins a conçu et posé les portes et les fenêtres, elle fabrique l'escalier sur mesure qui desservira l'étage.



Etang : L'entreprise Boudot de Sancoins est actuellement en train de réaliser les travaux d'étanchéité de la digue prévus au budget, cette opération permettra la mise en sécurité de l'étang du bourg par la réfection de la vanne et du canal de vidange.